



Collège Ostéopathique Strasbourg Europe

RAPPORT D'ACTIVITE

Nom établissement : COLLEGE OSTEOPATHIQUE STRASBOURG EUROPE

Localité : STRASBOURG

Année scolaire : 2022/2023

Sommaire

Préambule.....	3
1. ETUDIANTS/ELEVES EN FORMATION	4
1.1 Candidats au processus d'admission	4
1.1.1 Mode de sélection	4
1.1.2 Profil des candidats et sélection	5
1.2 Etudiants/élèves en formation	5
1.2.1 Effectif étudiants/élèves par année de formation à la date de rentrée	5
1.2.2 Suivi des promotions	6
1.2.3 Résultats aux évaluations prévues réglementairement	7
1.2.4 Résultats au diplôme d'Ostéopathie	12
1.2.5 Insertion professionnelle des diplômés.....	12
1.2.5.1 Évolution du placement des titulaires de la certification sur les deux dernières promotions	13
1.2.5.2 Analyse globale des diplômés dans les 6 mois après l'octroi de la certification professionnelle.....	14
1.2.5.3 Analyse des revenus financiers et contextualisation des données.....	15
2. GESTION DE L'ETABLISSEMENT DE FORMATION	21
3. APPRENTISSAGE CLINIQUE.....	22
3.1 Clinique pédagogique interne	22
3.2 Evolution de l'activité de la clinique pédagogique interne de l'établissement	23
4. ACTIVITES DE RECHERCHE.....	24
5. LES ENQUÊTES DE SATISFACTION DES ETUDIANTS.....	28
5.1 Sur la qualité des enseignements	28
5.2 Sur le cadre de travail.....	30

Préambule

Notre établissement, le Collège Ostéopathique Strasbourg Europe est né en 2011. Initialement agréé pour la formation professionnelle (FP), il a été agréé en 2012 pour la formation initiale (FI), agrément renouvelé en date du 7 juillet 2015 par décision ministérielle n°2015-11 du ministère chargé de la santé pour une durée de cinq années, en application du décret n°2014-1043 du 12 septembre 2014 relatif à l'agrément des établissements de formation en ostéopathie. Initialement agréé avec une capacité maximale réglementaire fixée à 230 étudiants, le COS Europe a vu cette capacité réglementaire portée à 330 élèves par décret paru le 3 mars 2016 (décision n°2016-10), puis à 375 élèves, validée par décret paru au Journal officiel le 30 octobre 2019 (décision n°2019-01).

Un nouvel agrément nous a été attribué jusqu'en 2026 avec une capacité maximale réglementaire portée à 480 étudiants (décisions n°2021-06 et 2021-26).

Le COS Europe fait partie du réseau Franc'Ostéo, réseau d'écoles d'ostéopathie sur le territoire français toutes agréées par le ministère de la santé, dirigé actuellement par Clairette Martin, ostéopathe et directrice de l'Institut Toulousain d'Ostéopathie (ITO).

Le Réseau Franc'Ostéo regroupe depuis août 2016 six écoles : l'école d'ostéopathie de Paris (EOP), le Collège Ostéopathique de Bordeaux (COB), l'Institut toulousain d'ostéopathie (ITO), le Collège Ostéopathique de Provence Aix Marseille (COP Aix Marseille), le Centre International d'Ostéopathie de St-Etienne (CIDO), et le Collège Ostéopathique Strasbourg Europe (COS Europe).

Le COS Europe est dirigé depuis le 1^{er} août 2015 par Pascal Ingweiler, ostéopathe depuis 1998 et enseignant dans l'école depuis la création de la formation initiale, justifiant d'une expérience de management de plus de cinq années. L'établissement fait juridiquement partie de la structure Ostéopathie FI, dirigée par Jean-Baptiste Boucherat, ostéopathe, Directeur de l'école d'ostéopathie de Paris (EOP), également impliqué de longue date dans la formation et dans le développement et la promotion de la recherche dans le domaine de l'ostéopathie.

Suite à la réorganisation des niveaux de certifications professionnelles et à la création de l'organisme France Compétences, notre établissement délivre un diplôme inscrit au niveau 7 sur 8 par décision du 9 avril 2021 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles et au répertoire spécifique, parue au Journal officiel le 21 avril 2021.

Le COS Europe est également certifié ISO 9001-version 2015, afin d'affirmer la politique qualité de l'établissement et sa volonté de se positionner dans une constante amélioration de ses processus confirmé par un audit de suivi en novembre 2022.

Par ailleurs, à la suite d'un audit de suivi réalisé par le Bureau Veritas en juin 2023 est confirmé au COS Europe jusqu'en janvier 2025 la certification de service « Ostéopathie : conformité et qualité de service de la formation » mention Excellence, diligentée par la FNEOS (Fédération Nationale de l'Enseignement Supérieur en Ostéopathie), en partenariat avec les principales associations socio-professionnelles en France. Cette certification vise à démontrer la capacité de l'établissement à appliquer les décrets sur la totalité des cinq années du cursus de formation. La certification a été renouvelée pour un nouveau cycle de 3 ans, en janvier 2022, à la suite d'un audit externe de renouvellement conduit en octobre 2021.

Par ailleurs Le COS Europe est titulaire de la certification QUALIOPi pour ses actions de formation par certificat n° F2511-1-I délivré par l'organisme certificateur PRONÉO Certification

Cette certification atteste de la conformité de notre établissement au référentiel national qualité défini par décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences.

Le COS EUROPE est ainsi éligible au financement de la formation par des fonds publics ou mutualisés : régions, Etat, Pôle Emploi, Caisse des dépôts et consignations, associations Transitions Pro, opérateurs de compétence, Agefiph.

L'ensemble des cours (CM/TD/TP) ont eu lieu en présentiel.

1. ETUDIANTS/ELEVES EN FORMATION

1.1 Candidats au processus d'admission

1.1.1 Mode de sélection

Les prérequis pour postuler à l'inscription en première année de formation initiale sont :

- ✓ être âgé(e) de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année de l'entrée en formation, et
- ✓ être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence ;

Le dossier de d'inscription comporte :

- ✓ le bulletin de candidature, renseignant les éléments d'état civil ;
- ✓ une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- ✓ un Curriculum Vitae, détaillant le parcours scolaire et extra-scolaire s'il y a lieu ;
- ✓ la copie du baccalauréat ou du titre admis en équivalence, le relevé de notes du baccalauréat, ou un certificat de scolarité pour les élèves de terminale ;
- ✓ une lettre de motivation, comportant les motivations du candidat pour le métier d'ostéopathe d'une part, et pour l'inscription au COS Europe d'autre part ;
- ✓ les bulletins scolaires des deux dernières années de l'enseignement secondaire pour les bacheliers depuis moins de cinq ans, et les bulletins de notes des formations post baccalauréat suivies s'il y a lieu.

Le dossier de candidature est étudié à réception par la direction de l'établissement qui statue sur la validité du dossier (complétude du dossier, validité des prérequis). Le candidat sera convoqué à un entretien avec un membre de l'équipe pédagogique (directeur, ou coordinateur pédagogique). Cet entretien vise à évaluer le niveau de maturité et de motivation du candidat, et l'adéquation de son profil aux études d'ostéopathie et à la profession.

A l'issue de l'entretien, il est donné un avis favorable ou défavorable sur l'admission au vu des différentes pièces du dossier scolaire, transmis au conseil pédagogique et à la direction de l'établissement.

En cas d'avis défavorable à une admission directe en première année suite à une inadéquation du prérequis d'un étudiant mal orienté mais clairement motivé dans son choix de formation professionnel, il lui est proposé d'intégrer une année de préparation aux études d'ostéopathie mise en place au COS.

Cette année préparatoire comprend 500 heures de cours réparties sur deux jours par semaine sur l'ensemble de l'année scolaire.

Le prospect pourra ainsi intégrer la formation initiale en ostéopathie après **validation de l'année préparatoire** sanctionnée par des évaluations sur certaines matières.

1.1.2 Profil des candidats et sélection

PROMOTION 2021/2026	
DIPLOME	NOMBRE
BAC GÉNÉRAL	62
BAC TECHNOLOGIQUE	0
PASS-LAS L1 SPS	17
LICENCE/MASTER	3
AUTRES	18
Total candidats	100

Pour l'année 2022-2023, 137 dossiers de candidature ont été reçus.

- 85 candidats admissibles après entretien en P1
- 77 inscriptions (8 candidats admissibles n'ayant pas donné suite)

A cela, **s'ajoutent 21 étudiants** admis issus de l'année préparatoire (année « Prépa ») et deux redoublants de l'année 2021-2022.

1.2 Etudiants/élèves en formation

1.2.1 Effectif étudiants/élèves par année de formation à la date de rentrée

Aspect quantitatif

P1	100
P2	88
P3	90
P4	95
P5	98

Aspect qualitatif

Répartition par genre des étudiants :

PROMOTION	MASCULIN	FEMININ
P1	35	65
P2	29	59
P3	30	60
P4	25	70
P5	28	70

Répartition par âge des étudiants :

PROMOTION	18ANS et moins	19ANS	20 ANS	21-25ANS	25-35ANS	35ANS et+
P1	38	30	11	18	2	1
P2	1	28	22	33	4	0
P3	0	3	27	52	7	1
P4	0	0	2	85	6	2
P5	0	0	0	93	4	1

Répartition des étudiants par secteur géographique :

PROMOTION	67	68	57	54	55	autre
P1	41	8	13	10	3	25
P2	48	8	13	0	1	20
P3	50	9	10	5	1	15
P4	59	9	10	4	1	12
P5	59	12	12	5	1	9

1.2.2 Suivi des promotions

Tableau de suivi des promotions

Année d'études	Nombre d'étudiants présents au début de l'année scolaire (a)	Nombre d'étudiants ayant abandonné en cours d'année et en fin d'année (b)	Nombre de mutations vers un autre établissement en cours et en fin d'année (c)	Nombre d'étudiants exclus (d)	Nombre d'étudiants redoublants (e)	Nombre d'étudiants admis en année supérieure ou diplômés en dernière année de formation a-b-c-d-e
1 ^{ère} année	100	1	2	0	2	95
2 ^{ème} année	88	0	2	0	1	85
3 ^{ème} année	90	1	1	0	0	88
4 ^{ème} année	95	0	0	0	0	95
5 ^{ème} année	98	0	0	0	0	98
Total	471	2	5	0	3	461

(1) L'effectif réel comprend les redoublants et les intégrations d'étudiants venant d'autres établissements (entre parenthèses)

(2) Nombre d'étudiants ou élèves présentant toutes les conditions requises pour le passage en année supérieure ou au diplôme d'Ostéopathie

(3) Sont considérés comme départ de formation les arrêts définitifs, temporaires ainsi que les exclusions

1.2.3 Résultats aux évaluations prévues réglementairement

Le nombre d'étudiants présentés aux épreuves en première année est établi après déduction du nombre d'étudiants redoublants en première année et ayant déjà validé une ou plusieurs UE et du nombre d'étudiants dispensés d'une ou plusieurs UE en première année par application de la réglementation de la formation en ostéopathie de 2014.

P1	Nb d'étudiants présentés à l'épreuve	Nb d'étudiants reçus d'emblée (1ère session)	Nb d'étudiants reçus au rattrapage (2ème session)	Nb d'étudiants ayant validé	Nb d'étudiants ayant échoué après la 2ème session	% de réussite
UE 1.1	88	79	9	86	2	97,73%
UE 1.3	88	78	1	82	6	93,18%
UE 1.4	99	91	8	93	6	93,94%
UE 1.5	88	84	4	87	1	98,86%
UE 1.6	99	82	17	91	8	91,92%
UE 1.7	99	86	13	88	11	88,89%
UE 1.8	98	8	18	94	4	95,92%
UE 1.9	99	74	25	91	8	91,92%
UE 1.10	98	88	1	92	6	93,88%
UE 4.1	97	97		97		100,00%
UE 5.1	97	92	5	95	2	97,94%
UE 5.2	97	96	1	97		100,00%
UE 5.5	97	84	13	95	2	97,94%
UE 5.6	97	93	4	95	2	97,94%
UE 5.8	98	9	8	97	1	98,98%
UE 5.9	97	93	4	95	2	97,94%
UE 6.4	87	87		87		100,00%

Bilan de l'année 2022-2023 :

- 2 redoublements autorisés
- 1 redoublement non autorisé
- 1 attrition
- 2 étudiants changent d'école pour la P2 (Suisse / Toulouse)

Ainsi, en 1ère année, 96% des étudiants inscrits en début d'année sont admis en année supérieure.

P2	Nb d'étudiants présentés à l'épreuve		Nb d'étudiants reçus d'emblée (1ère session)		Nb d'étudiants reçus au rattrapage		Nb d'étudiants ayant validé		Nb d'étudiants ayant échoué après la 2ème session		% de réussite
UE 1.2	88	5	81	3	7	2	86	5	2		97,73%
UE 1.4	87	5	69	2	18	3	86	4	1	1	98,85%
UE 1.6	88	5	8	4	8	1	87	4	1	1	98,86%
UE 1.7	83	1	82	1	1		83	1			100,00%
UE 1.8	87	5	82	3	5	2	87	5			100,00%
UE 1.9	89	5	83	3	6	2	89	5			100,00%
UE 2.3	89	5	86	5	3		89	5			100,00%
UE 2.5	87	5	84	4	3	1	87	5			100,00%
UE 2.6	87	5	87	5			87	5			100,00%
UE 3.1	84	5	76	2	8	3	83	5	1		98,81%
UE 4.2	87	5	85	4	2	1	87	5			100,00%
UE 4.3	88	5	62	2	26	3	84	4	4	1	95,45%
UE 5.1	87	5	87	5			87	5			100,00%
UE 5.2	87	5	87	5			87	5			100,00%
UE 5.3	87	5	87	5			87	5			100,00%
UE 5.6	87	5	86	5	1		87	5			100,00%
UE 5.7	87	5	87	5			87	5			100,00%
UE 5.8	87	5	87	5			87	5			100,00%
UE 5.9	87	5	82	4	5	1	87	5			100,00%
UE 5.12	86	5	86	5			86	5			100,00%

Nouveaux étudiants

Bilan de l'année 2022-2023 :

- 5 nouveaux étudiants ont intégré l'école en 2ème année. Tous sont acceptés en 3ème année à l'issue de leur 2ème année,
- 1 étudiant est accepté en redoublement,
- 2 étudiants changent d'école pour leur 3ème année,
- 8 étudiants passent en année supérieure avec des UE conditionnées (1.2, 1.4, 1.6, 3.1, 4.3).

Ainsi, en 2ème année, 98,8% des étudiants inscrits en début d'année sont admis en année supérieure.

P3	Nb d'étudiants présentés à l'épreuve		Nb d'étudiants reçus d'emblée (1ère session)		Nb d'étudiants reçus au rattrapage		Nb d'étudiants ayant validé		Nb d'étudiants ayant échoué après la 2ème session		% de réussite Promo Complète
UE 1.6	86	2	80	2	6		86	2			100
UE 2.2	85		41		44		85	0			100
UE 2.4	87	2	87	2			87	2			100
UE 2.5	88	4	88	4			88	4			100
UE 2.7	87	2	87	2			87	2			100
UE 2.8	88	3	88	3			88	3			100
UE 3.1	87	2	87	2			87	2			100
UE 3.2	84		84				84				100
UE 3.3	84		84				84				100
UE 4.3	87	2	80	2	7		87	2			100
UE 5.3	87	2	77	2	10		87	2			100
UE 5.4	87	2	87	2			87	2			100
UE 5.5	87	3	84	3	3		87	3			100
UE 5.6	86	2	76	2	10		86	2			100
UE 5.7	88	3	88	3			88	3			100
UE 5.9	88	3	88	3			88	3			100
UE 5.10	86	2	82	2	4		86	2			100
UE 5.11	87	2	76	15	11	1	87	2			100
UE 6.1	84		73		11		84	0			100
UE 6.5	86	2	86	2			86	2			100
UE 7 UE 7.3	87	2	87	2			87	2			100

Nouveaux étudiants

Bilan de l'année 2022-2023 :

- Au cours de l'année 2022/2023, la promotion comptait initialement 90 étudiants,
- Les 4 étudiants ayant intégré l'établissement COS Europe ont validé toutes les UE de la troisième année ainsi que leurs UE conditionnées,
- Un étudiant titulaire d'un diplôme de kinésithérapeute a été dispensé de certaines UE,
- Une attrition en début d'année suite à un problème de santé,
- Aucun redoublement.

Ainsi, en 3ème année, 98,9% des étudiants inscrits en début d'année sont admis en année supérieure.

P4	Nb d'étudiants présentés à l'épreuve		Nb d'étudiants reçus d'emblée (1ère session)		Nb d'étudiants reçus au rattrapage		Nb d'étudiants ayant validé		Nb d'étudiants ayant échoué après la 2ème session		% de réussite Promo Complète
UE 2.1	94	4	93	4	1		95	4			100
UE 2.2	95	4	91	4	4		95	4			100
UE 2.4	94	4	80	3	14	1	95	4			100
UE 2.9	94	4	78	3	16	1	95	4			100
UE 2.10	95	4	83	1	10	3	94	4	1		99
UE 2.11	94	4	87	2	7	2	95	4			100
UE 2.12	95	4	60	1	31	2	91	3	4	1	96
UE 2.15	94	4	80	1	14	3	95	4			100
UE 3.1	94	4	92	2	2	2	95	4			100
UE 4.3	95	4	51	1	34	3	85	4	10		89
UE 5.4	95	4	91	4	4		95	4			100
UE 5.11	95	4	83	2	10	1	93	3	2	1	98
UE 6.2	95	4	90	3	10	1	95	4			100
UE 6.5	94	4	90	2	4	1	94	3	1	1	99
UE 7.1	95	4	87	2	14	1	93	3	2	1	98
UE 7.2	95	4	84	4	11		95	4			100

Nouveaux étudiants

Bilan de l'année 2022-2023 :

- La promotion comptait 4 nouveaux étudiants,
- A l'issue de la commission de validation, on dénombre 20 passages conditionnés répartis entre les UE suivantes : 2.10, 2.12, 4.3, 5.11, 6.5 et 7.1 mais aucun redoublement.

Ainsi, en 4ème année, 100% des étudiants inscrits en début d'année sont admis en année supérieure.

P5	NB d'étudiant présentés à l'épreuve		Nb d'étudiant reçus d'emblé (1ère session)		NB d'étudiant reçus au rattrapage (2ème session)		NB d'étudiant ayant validé		Nb d'étudiants ayant échoué après la 2ème session		% de réussite de la promotion complète
UE 2.13	9	0	67	0	28	0	95	0			100,00%
UE 2.14	9	0	90	0	5	0	95	0			100,00%
UE 2.16	9	0	83	0	12	0	95	0			100,00%
UE 3.4	9	0	94	0	1	0	95	0			100,00%
UE 3.5	9	0	95	0		0	95	0			100,00%
UE 3.6	9	0	94	0	1	0	95	0			100,00%
UE 6.3	9	0	94	0	1	0	95	0			100,00%
UE 6.5	9	0	94	0	1	0	95	0			100,00%
UE 7.4	9	0	84	0	95	0	95	0			100,00%
UE 7.5	9	0	84	0	95	0	95	0			100,00%
FPC	9	0	98	0	98	0	98	0			100,00%
MÉMOIRE	9	0	84	0	10	0	93	0	5		94,90%

Bilan de l'année 2022-2023 :

- 3 redoublants avaient juste à valider la formation pratique clinique et leur mémoire, les UE validées l'année n-1 restaient validées.
- Mémoire : 5 étudiants (dont 1 redoublant) n'ont pas été autorisés à déposer leur mémoire et se sont vu proposer un redoublement conformément au règlement des évaluations, en vigueur au COS Europe.

1.2.4 Résultats au diplôme d'Ostéopathie

Candidats au diplôme

Promotion : P5

	Nb total de candidat	Nb candidats issus de la promotion sortante	Nb de candidats issus d'autres écoles	Nb de candidats présentés en candidats libres
Présentés	9	9		
Admis	9	9		
% de réussite	95%	95%	0%	0%

Analyse des résultats par session

	1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	Total	% candidats présentés 1 ^{ère} session	% candidats présentés 2 ^{ème} session
Mois de la session	juin-2	sept-2			
Nb de candidats présentés	8	1	9	86%	14%
Nb candidats admis	8	1	9	86%	64%
Nb échec				0%	36%

1.2.5 Insertion professionnelle des diplômés

Les enquêtes d'insertion professionnelle des titulaires de la certification à 18 et 30 mois et leur publication constituent une obligation réglementaire dont le Collège Ostéopathique Strasbourg Europe s'acquitte envers le ministère chargé de la santé (dossier de renouvellement d'agrément). Ces enquêtes sont publiées sur le site internet de l'école. Pour l'enregistrement de notre certification au RNCP, l'école mène également une enquête à 6 et 30 mois.

Les objectifs sont d'apprécier statistiquement le nombre de professionnels en exercice et l'évolution de leur parcours professionnel.

L'enquête interroge les diplômés sur leur parcours avant et après leurs études. Des questions portent précisément sur les divers statuts et activités professionnelles (libérales, salariées...), les revenus, les lieux d'implantation.

Le dispositif est le suivant :

- Au cours de leur année de certification, les étudiants sont informés de la mise en place d'enquêtes d'insertion professionnelle ;
- Début janvier, les titulaires de la certification reçoivent l'enquête à renseigner en ligne ;
- Trois relances par e-mail pour les non-répondants sont réalisées avec une semaine d'intervalle ;
- Pour les non-répondants, l'enquête se poursuit par l'étape de relance téléphonique. Celles-ci, ainsi que l'analyse finale des données, sont confiées à un prestataire externe : l'entreprise NOVE Opteam.
- Cette étape, ainsi que l'analyse finale des données, sont confiées à un prestataire externe : l'entreprise NOVE Opteam.

Les données recueillies sont analysées de manière globale et anonyme pour suivre le devenir des ostéopathes professionnels formés par l'école.

Afin de garantir la confidentialité des informations transmises, seules la direction et l'entreprise chargée de l'enquête ont accès aux réponses. Le prestataire est soumis au secret professionnel et normes de protection des données RGPD.

Nous présentons les résultats des enquêtes d'insertion professionnelle menées auprès de la promotion certifiée en 2020 pour les diplômés à 6 et 30 mois après leur certification, ainsi que de la promotion certifiée en 2021 pour les diplômés à 6 et 18 mois après leur certification et de la promotion 2022 pour les diplômés à 6 mois après leur certification

1.2.5.1 Évolution du placement des titulaires de la certification sur les deux dernières promotions

Pourcentage des répondants :

- 89,66% des diplômés de 2020
- 97,10 % des diplômés de 2021
- 93,83% des diplômés de 2022

Ayant répondu au questionnaire :

Promotion 2020 :

97,92 % des diplômés de la promotion certifiée en 2020 ayant répondu ont une activité professionnelle à 30 mois, 100 % d'entre eux ont une activité professionnelle d'ostéopathie.

Le répondant n'étant pas actif 30 mois après l'obtention de son diplôme en 2020 nous indique être en formation.

A 6 mois, 88,5% des diplômés de la promotion certifiée en 2020 avaient une activité professionnelle et 100% d'entre eux avaient une activité d'ostéopathe.

Les répondants de la promotion 2020, n'ayant pas d'activité professionnelle 6 mois après l'obtention de leur diplôme (6 diplômés) avaient soit fait le choix de prendre des vacances, soit étaient en recherche de structure, soit en attente de réponse concernant le lieu d'implantation ou pour des raisons liées à la crise sanitaire COVID-19.

Promotion 2021 :

92,5 % des diplômés de la promotion certifiée en 2021 ayant répondu, avaient une activité professionnelle 6 mois après l'obtention du diplôme. Pour 95 % d'entre eux, cette activité était une activité d'ostéopathe.

Les répondants de la promotion 2021 n'ayant pas d'activité professionnelle, 6 mois après l'obtention de leur diplôme (5 diplômés), avaient fait le choix soit de prendre un congé maternité/paternité, soit de prendre des vacances, ou sont en attente de réponse concernant le lieu d'implantation.

Les répondants n'exerçant pas d'activité professionnelle en tant qu'ostéopathe travaillaient en tant qu'entrepreneur, manipulateur radio et en service civique.

Promotion 2022 :

6 mois après l'obtention de leur certification, le revenu brut moyen des professionnels exerçant en tant qu'ostéopathe diplômés en 2022 **est de 18 158,61 € pour cette période.**

L'ostéopathie représente en moyenne **91 % de leur activité et 73 % des répondants sont à temps plein en tant qu'ostéopathes.**

1.2.5.2 Analyse globale des diplômés dans les 6 mois après l'octroi de la certification professionnelle

Promotions	Nombre total de titulaires de la certification	Nombre de titulaires exerçant principalement les activités visées par la certification à 6 mois	Rémunération brute annuelle moyenne des titulaires exerçant les activités visées à 6 mois
2020	58 dont 52 répondants	46	15 126,63 €
2021	69 dont 67 répondants	59	14 957,72 €
2022	81 dont 76 répondants	74	18 158,61 €

1.2.5.3 *Analyse des revenus financiers et contextualisation des données*

Les revenus

Promotion 2020 :

6 mois après l'obtention de leur certification, le revenu brut moyen des professionnels exerçant en tant qu'ostéopathe diplômé en 2020 **était de 15 126,63 € pour cette période.**

L'ostéopathie représentait en moyenne **93% de leur activité et 63% des répondants étaient à temps plein en tant qu'ostéopathe.**

A titre indicatif, à 18 mois, le revenu brut annuel de ces diplômés était de **34 809,94 €**.
Et à 30 mois, le revenu brut annuel moyen de ces diplômés est de **51 988,58 €**.

Promotion 2021 :

Quant aux ostéopathes de la promotion 2021, 6 mois après l'obtention de leur certification, leur revenu brut moyen **était de 14 957,72 € pour cette période.**

L'ostéopathie représentait en moyenne **85% de leur activité et 64% des répondants étaient à temps plein en tant qu'ostéopathe.**

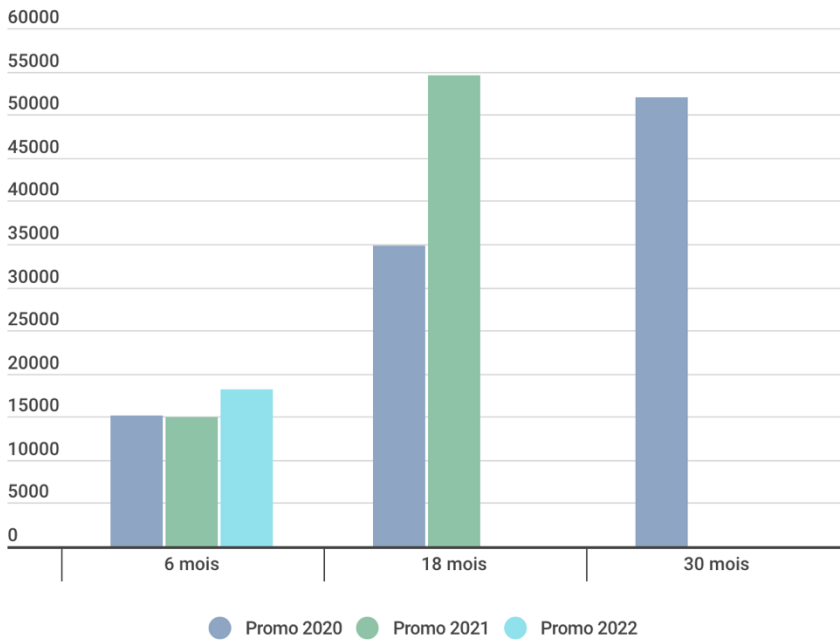
À titre indicatif, à 18 mois, le revenu brut annuel moyen de ces diplômés **est de 54 533,90 €**.

Promotion 2022 :

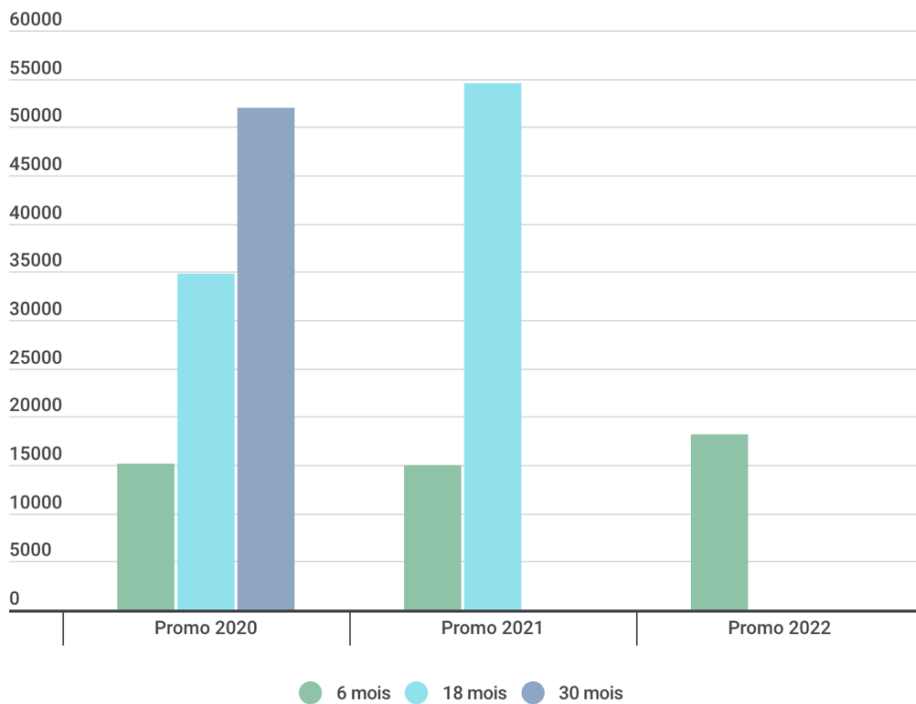
6 mois après l'obtention de leur certification, le revenu brut moyen des professionnels exerçant en tant qu'ostéopathe diplômé en 2022 **est de 18 158,61 € pour cette période.**

L'ostéopathie représente en moyenne **91 % de leur activité et 73 % des répondants sont à temps plein en tant qu'ostéopathe.**

Evolution des revenus par promotion à 6, 18 et 30 mois



Evolution des revenus pour les promotions 2020, 2021 et 2022



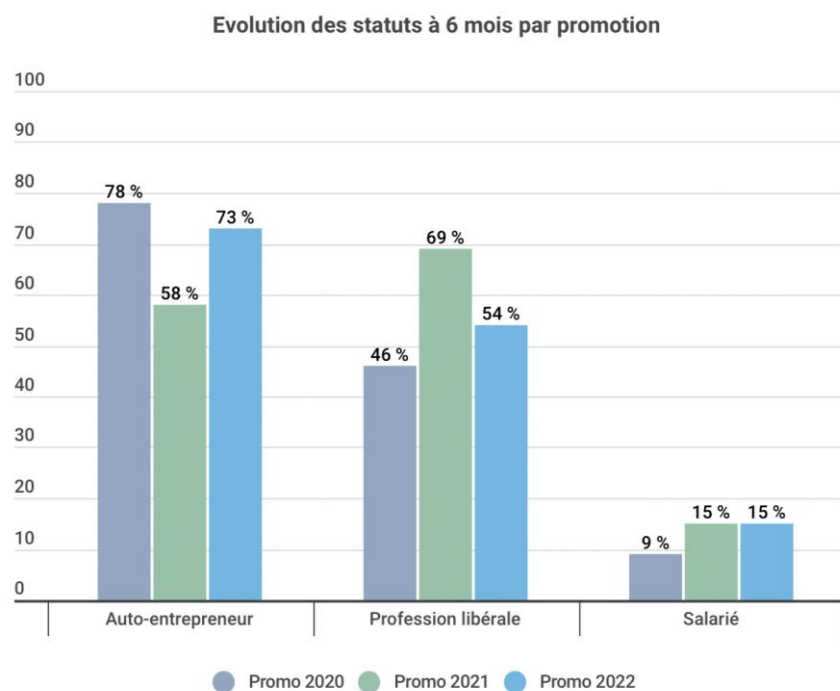
Il est difficile d'avoir une idée précise de la rémunération d'un ostéopathe et plus particulièrement dans les mois qui suivent le début de l'activité. Certains répondants n'ont réellement travaillé qu'un ou deux mois sur les six qui suivent l'obtention du diplôme.

Or, les données de l'enquête à 6 mois peuvent être interprétées comme traduisant de faibles revenus alors qu'il s'agit de données liées à un démarrage d'activité plus tardif en moyenne 1 à 5 mois.

Grâce aux enquêtes effectuées auprès des promotions 2020 et 2021, **nous constatons que les revenus des diplômés, passé les 6 premiers mois, ont tendance à se développer de manière exponentielle.**

Nous observons **une augmentation de la moyenne des revenus bruts des diplômés à 6 mois pour la promotion 2022 comparée aux deux promotions précédentes.** Nous notons également une nette augmentation des revenus des diplômés de la promotion 2021 à 18 mois, comparé aux revenus des diplômés de la promotion 2020 à la même période. Cette évolution est justifiée par la déclaration de 5 diplômés ayant des revenus annuels brut dépassant les 100 000 €.

Statut des diplômés



Nous notons une légère inversion de tendance entre la promotion 2021 et la promotion 2022 au niveau des statuts professionnels des ostéopathes et particulièrement du statut d'auto-entrepreneur et celui de la profession libérale.

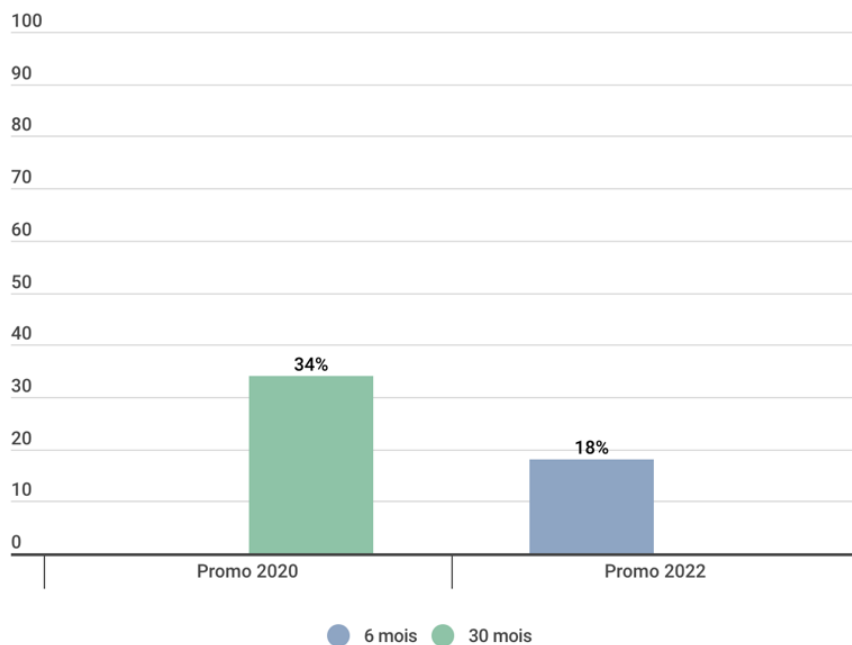
Nous remarquons un taux plus important de **diplômés exerçant sous la profession libérale pour la promotion 2021 par rapport à la promotion 2022.** Inversement, il apparaît un taux plus important de diplômés exerçant en tant qu'auto-entrepreneur à 6 mois pour la promotion 2022 comparé à la promotion 2021.

Bien que certains professionnels exercent en tant que salarié, la norme reste d'exercer en tant qu'auto-entrepreneur ou en profession libérale. Le métier d'ostéopathe s'exerce très peu sous le statut de salarié. Nous observons **une certaine stabilité dans le nombre de diplômés exerçant sous le statut de salarié.**

Certains diplômés cumulent plusieurs statuts, ce qui explique que le total dépasse les 100 %.

Le statut cadre

Evolution du statut cadre pour les ostéopathes



En raison des nouvelles attentes en termes de suivi des diplômés principalement au sujet du statut professionnel des diplômés, nous avons adapté notre enquête à partir de cette année. C'est pourquoi, nous sommes en mesure de présenter aujourd'hui uniquement les résultats de la promotion 2022 à 6 mois et les résultats de la promotion 2020 à 30 mois.

Le graphique présenté montre un pourcentage plus élevé de diplômés ostéopathes ayant le statut cadre pour la promotion 2020 à 30 mois par rapport aux diplômés à 6 mois de la promotion 2022.

A 6 mois après l'obtention de leur diplôme, nous constatons que le pourcentage d'ostéopathes ayant le statut cadre est d'environ 18 %.

Cependant, au fil des années, ce chiffre a augmenté, atteignant 34 % à 30 mois. Même si cette variable n'est pas observée pour la même promotion, on peut observer une certaine corrélation entre le nombre augmentant d'ostéopathes exerçant en tant que salarié et le nombre d'ostéopathes ayant le statut cadre.

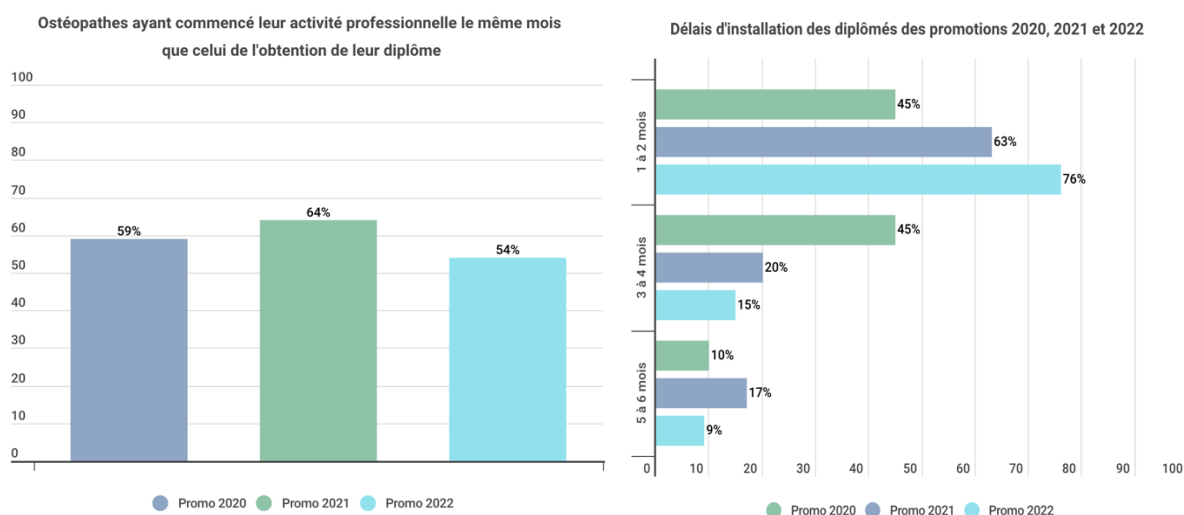
Délai d'installation dans la vie active des diplômés

Sur l'ensemble des promotions certifiées en 2020, 2021 et 2022, de nombreux diplômés ostéopathes ont démarré leur activité plusieurs semaines après l'obtention de la certification. Les principales raisons évoquées, dans l'ordre d'importance et toutes promotions confondues sont :

- Prendre des vacances (pour 59 % des diplômés en 2020, 63 % des diplômés en 2021 et 41 % des diplômés en 2022)
- La recherche de structure – cabinet pluridisciplinaire, entreprise, et. (pour 31% des diplômés en 2020, % des diplômés en 2021 et % des diplômés en 2022)
- Lieu d’installation pas encore identifié (pour 27 % des diplômés en 2020, 43 % des diplômés en 2021 et 35% des diplômés en 2022)
- En attente de réponse concernant une association professionnelle (pour 18 % des diplômés en 2020, pour 20 % des diplômés 2021, pour 12 % des diplômés 2022)
- Démarches administratives (pour 17 % des diplômés en 2020, pour 18 % des diplômés 2021, 21% des diplômés 2022)
- Travaux dans le cabinet (pour 9 % des diplômés en 2020, pour 10 % des diplômés 2021, 12 % des diplômés 2022).

Ainsi, pour ces motifs, 41,3 % des diplômés exerçant une activité d’ostéopathe de la promotion 2020, 35,6 % pour la promotion de 2021 et 45,95 % pour la promotion de 2022, ont démarré leur activité plus d’un mois après l’obtention de leur diplôme.

Nous observons que contrairement aux années précédentes, aucun diplômé n’invoque des raisons de début d’activité tardif liées à la crise sanitaire de 2019.



Nous constatons grâce au graphique ci-dessus qu'un nombre légèrement plus bas de diplômés de la promotion 2022, comparé aux deux années précédentes, ont commencé leur activité professionnelle le même mois que l’obtention de leur diplôme. Par conséquent, la promotion 2022 dispose du plus grand nombre d’ostéopathes ayant commencé leur activité professionnelle après le mois d’obtention de leur diplôme.

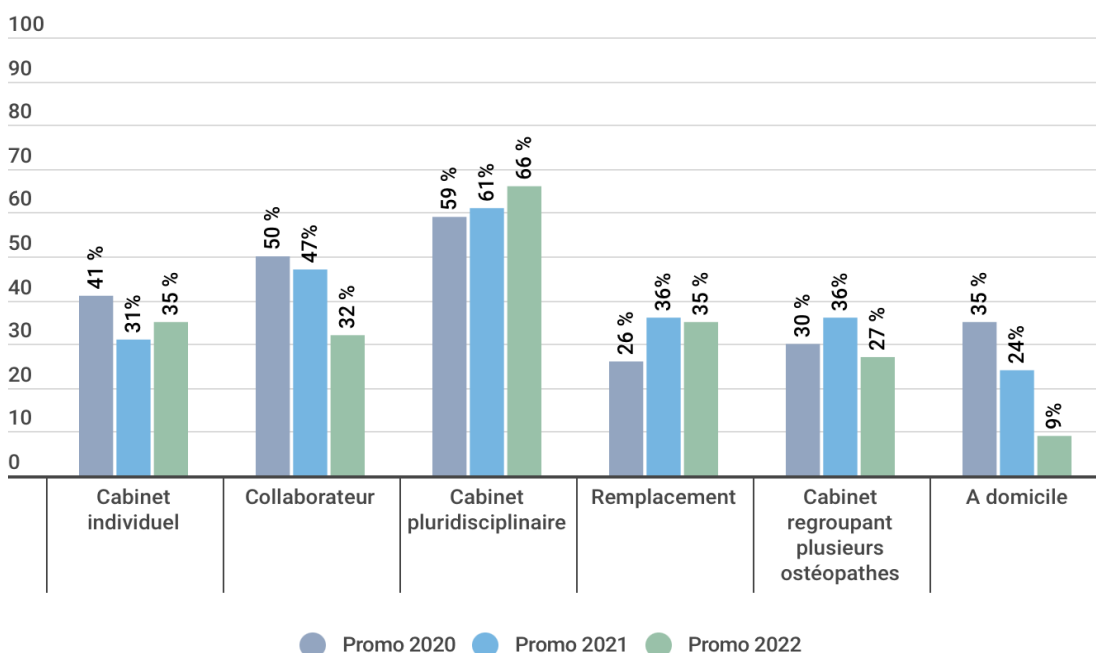
Et grâce aux données suivantes, l’on pourra constater que contrairement aux promotions précédentes, les ostéopathes de la promotion 2022 ont commencé leur activité d’ostéopathe plus rapidement dans le temps que les promotions 2020 et 2021.

Pour la promotion 2022, le délai moyen d’installation est de **56,47 jours (soit 1,88 mois environ)** après l’obtention du diplôme. Pour rappel, le délai moyen d’installation pour les diplômés de la promotion précédente était de **72,10 jours (soit 2,40 mois environ)**

La profession d'ostéopathe étant soumise à certaines obligations administratives lors de la création de structure et nécessitant des études longues, nous observons très souvent un démarrage d'activité différé pour diverses raisons. Ceci reste cohérent, compte tenu du temps que nécessite la création d'entreprise.

Les cadres d'exercice professionnel des diplômés

Evolution des cadres d'exercices professionnels à 6 mois



Le graphique montre les tendances des cadres d'exercices de l'activité professionnelle d'ostéopathe à 6 mois.

Nous observons une baisse significative de l'exercice à domicile et une légère baisse dans le cadre d'exercice en tant que collaborateur. En revanche, nous identifions deux cadres d'exercice où l'on connaît une légère augmentation pour la promotion 2022 à 6 mois : dans un cabinet pluridisciplinaire et dans un cabinet individuel.

Lieu d'implantation professionnelle des diplômés

La répartition géographique des diplômés implantés en tant qu'ostéopathe, 6 mois après l'obtention du diplôme, par département est de :

- ✓ Promotion 2020 : Bas-Rhin 35%, Haut-Rhin 15% et Meurthe-et-Moselle 13%
- ✓ Promotion 2021 : Bas-Rhin 29%, Meurthe-et-Moselle 16% et Moselle 11%
- ✓ Promotion 2022 : Bas-Rhin 20%, Haut-Rhin 15% et Moselle 11%

En termes d'implantation géographique par région pour la promotion 2022, de nombreux diplômés sont restés dans la région Grand Est, au total 53 d'entre eux, suivie de la région Bourgogne-Franche-Comté avec 7 diplômés et pour finir de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 3 diplômés.

De plus, 2 diplômés nous informent travailler à l'étranger.

2. GESTION DE L'ETABLISSEMENT DE FORMATION

Effectifs des différentes catégories de personnels permanents

	Nombre de personnes	ETP
Directeur de l'établissement	1	1
Coordinateurs pédagogiques	5	5
Responsable clinique	1	1
Personnel pédagogique : formateurs et moniteurs	105	19
Personnel administratif technique et logistique	5	5
TOTAL	117	31

Profils des enseignants de l'année 2022/2023

PROFILS	Nombre de personne
Ostéopathes	63
Médecins et pharmaciens	18
Professionnels de santé paramédicaux	8
Fondamentalistes	13
Anglais	1
Expert - comptable	1
Avocat	1
TOTAL	105

Volumes horaires d'enseignement 2022/2023

COURS MAGISTRAUX	VOLUME HORAIRE
P1	448
P2	418
P3	324
P4	274
P5	84

TP/TD	VOLUME HORAIRE PREVU	VOLUME HORAIRE EFFECTUE
-------	----------------------	-------------------------

P1 (4 groupes de TD)	1816	1816
P2 (4groupes de TD)	2032	2028
P3 (4 groupes de TD)	1744	1744
P4 (4 groupes de TD)	1008	1004
P5 (4 groupe de TD)	648	648

ENCADREMENT CLINIQUE	VOLUME HORAIRE EFFECTUE
P1	0
P2	0
P3	13849 (tuteurs+moniteurs)
P4	
P5	

3. APPRENTISSAGE CLINIQUE

3.1 Clinique pédagogique interne

La clinique pédagogique comprend 12 salles de consultation au centre de la ville de Strasbourg 47 rue du jeu des enfants et 8 salles de soin situées à Hautepierre, face à l'hôpital, 9 rue Albert Calmette à compter du 13 septembre 2021.

La clinique est ouverte toute l'année (50 semaines sur 52).

17489 consultations ont été réalisées en clinique pédagogique interne sur l'année scolaire 2022-2023 (entre le 1er juillet 2022 et le 30 juin 2023). L'activité de la clinique est en baisse. Cette rétraction peut s'expliquer par la démocratisation du télétravail et les nombreux ponts qui ont jalonné l'année écoulée .

Des partenariats sont régulièrement mis en place avec des clubs sportifs, des entreprises et des associations permettant d'étoffer l'expérience des étudiants selon les profils des patients.

Stages hospitaliers

L'établissement a signé des conventions-cadre de stage avec les Hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS) et la clinique du Ried (Schiltigheim). Nos étudiants de 5^{ème} année se rendent toujours sur ces terrains hospitaliers tous les mardis après-midi. Aux HUS, ils réalisent des consultations encadrées dans 3 services :

- Urologie,
- Néphrologie-transplantation,
- Dermatologie.

Un service a été ajouté les mardis et vendredis matin :

- Le CMCO.

Au CHU de Hautepierre :

- Le service de la douleur, le jeudi après-midi,
- Le service gynécologique, mardi matin et jeudi sur la journée ainsi qu'en maternité les mardis et jeudis matin.

Depuis le mois de septembre 2021, nos étudiants de 5^{ème} année se rendent également à la clinique Saint Luc de Schirmeck du groupe hospitalier Saint Vincent (en plus des cliniques St Anne, Ste Barbe et de la Toussaint à Strasbourg)

Nos étudiants de cinquième interviennent au sein de « la Bulle » mise en place au sein des Hôpitaux universitaires de Strasbourg afin de prendre en charge le personnel soignant.

Nos interventions en entreprise ou lors de manifestations sportives se poursuivent

Au total, **3922 consultations** en milieu hospitalier et 467 consultations en entreprise ont été réalisées durant l'année scolaire 2022-2023.

3.2 Evolution de l'activité de la clinique pédagogique interne de l'établissement

ANNEE SCOLAIRE	CONSULTATIONS
2017/2018	10172
2018/2019	13861
2019/2020	13253
2020/2021	15905
2021/2022	17886
2022/2023	17489

NOMBRES DE CONSULTATIONS EN CLINIQUE EXTERNE 2022/2023	
Services hospitaliers	3922
Entreprises	467
Manifestations extérieures	701

L'ensemble de nos consultations pour l'année scolaire est ainsi de près de **22600** soins ostéopathiques prodigués.

4. ACTIVITES DE RECHERCHE

Rapport de l'activité de recherche du COS

Année 2022/2023

1. Préambule : présentation du département recherche du COS Europe
2. Conseil scientifique de l'école : 2022/2023
3. Plusieurs articles en cours de soumission
4. Recherche en analyse de l'activité : la performance ostéopathique, ajustement relationnel avec son patient
5. Publications - participation à des congrès/colloques 2022/2023
6. Participation et intégration à des laboratoires de recherche : IRFO, LISEC
7. Partenariat avec l'Université de Haute Alsace dans le cadre de la mise en place du DUFO

1. Préambule : présentation du département recherche du COS Europe

La recherche au COS Europe est actuellement gérée par le Dr Franck Garnier, ostéopathe D.O. Il occupe un poste d'enseignant-chercheur avec un contrat de jeune docteur.

En plus de mener des recherches dans le cadre de l'école, celui-ci occupe également un rôle de responsable d'axe des sciences humaines dans le cadre du laboratoire IRFO (Institut de Recherche Franc'Ostéo).

Le Dr Franck Garnier est également chercheur associé au LISEC (Laboratoire Interuniversitaire des Sciences de l'Education et de la Communication de l'Université de Strasbourg).

L'école mène actuellement plusieurs projets de recherches : tout d'abord en sciences humaines et sociales portant sur la connaissance de la pratique en ostéopathie, mais également en recherche clinique. Le COS est impliqué dans un appel à projets portant sur la lombalgie de la femme enceinte et il participe également depuis 2021 au projet O2TONE porté par l'IRFO.

Partant de ces projets, le COS Europe participe au développement de partenariats significatifs avec les instances universitaires et de recherche. Notre ambition à moyen terme est de figurer parmi les laboratoires les plus importants au niveau national pouvant mettre en œuvre des programmes de recherche sur l'ostéopathie. Nos deux objectifs principaux sont de développer la connaissance du métier et de mettre en avant le caractère physiologique de l'ostéopathie. Ces deux objectifs ont une finalité commune, à savoir une meilleure transmission de la discipline.

2. Conseil scientifique de l'école :

Le COS possède un conseil scientifique qui a pour missions de donner un avis sur les orientations de recherche, d'expertise et d'études en ostéopathie ainsi que sur sa politique de partenariat scientifique. Il a également comme vocation de faire se rencontrer l'ostéopathie et le monde universitaire et scientifique.

Ainsi, plusieurs universitaires participent à ce conseil scientifique et sont chargés de donner un avis sur la recherche au sein du COS. Cette année, le conseil scientifique a eu lieu le jeudi 8 juin 2023 en présence de madame Mathilde Revert, directrice, enseignante-chercheuse en maïeutique, et de madame Isabelle Sebri, cadre de santé et chargée de mission à la Faculté de médecine de Strasbourg.

Les deux principaux points de discussion du conseil scientifique de cette année portent sur l'encadrement et la gestion des mémoires ainsi que sur la création d'un master à destination des formateurs qui pourrait permettre une amélioration des compétences en matière d'accompagnement et de formation à la recherche.

3. Soumission d'un article et de plusieurs posters :

Un article est en cours de soumission, en ayant pour objet : « La professionnalisation inachevée ou le secret du succès de l'ostéopathie », co-écrit par le Dr Garnier Franck, le Dr Vivien Braccini et le Dr Fabien Capelli.

Cet article a été soumis le 10 avril 2023 à la revue Phronesis.

Afin de valoriser le travail des étudiants de 5^e année plusieurs posters ont été acceptés pour le congrès d'ostéopathie : « *Sur les épaules de Still et voir plus loin ...* » qui aura lieu du 29 au 30 septembre 2023 à Toulouse.

- Osteopathy on pain, mobility and quality of life of office workers – A comparative interventional study – (Doriane Grimpret, 2023)
- Osteopathic free and informed consent – (Eva Genard, 2023)

Ces deux posters portent sur le travail de mémoire et de recherche des étudiants de leur dernière année du cursus d'ostéopathie.

4. Recherche portant sur l'analyse de l'activité : la performance ostéopathique, ajustement relationnel avec son patient

Cette étude exploratoire s'inscrit dans la continuité du programme de recherche sur la professionnalisation des formateurs-ostéopathes amorcée en 2016 par les recherches de Franck Garnier, Vivien Braccini et Laurence Durat.

Cette étude vise à amorcer un nouvel axe de recherche connexe : description de la pratique ostéopathique.

Mieux connaître l'activité même des ostéopathes est apparu comme une nécessité afin de rendre compte de la pratique même du métier, mais également de mieux comprendre et d'envisager plus finement sa transmission à travers des dispositifs de formation initiaux et continus.

Nous avons pu constater qu'un dialogue entre l'activité ostéopathique et l'activité de formation à l'ostéopathie permettait de développer, de manière féconde, ces deux champs d'activité de façon conjointe.

Il nous semble important de préciser en préambule, le positionnement de notre axe de recherche au sein du programme de recherche général de l'IRFO.

Cette recherche s'inscrit dans le champ scientifique de « l'analyse de l'activité ». De notre point de vue, l'analyse de l'activité n'a pas vocation à participer à des visées de communication ou de représentation de la communauté professionnelle au sein de la société.

Pour le dire vite et de façon un peu triviale, l'analyse de l'activité n'est pas faite pour « vendre ». Avec cette approche, il est en effet souvent question de constater que « le roi est nu » ou que « les coulisses » ne sont pas « la scène » pour reprendre le vocabulaire de E. Goffman et ceci, indépendamment de l'activité professionnelle investiguée.

En conséquence, ce projet de recherche, en l'état, ainsi que les résultats à venir, s'adressent uniquement aux membres de la communauté (ou appelés à le devenir, les étudiants).

Si communiquer à l'extérieur reste un enjeu important, un travail de traduction sera alors nécessaire dans un second temps afin de (re)présenter l'activité aux non-initiés (peut-être que le cadre théorique retenu ici sera d'ailleurs moins sur le « devant la scène » pour « communiquer »). Notre parti pris est que cette distinction est importante pour faciliter les apprentissages professionnels des étudiants et améliorer les dispositifs de formation : développer la capacité à dissocier la fonction de représentation de l'identité professionnelle (pour soi et pour autrui) des éléments de sa pratique effective.

Il s'agit d'une conception et d'une définition de la réflexivité que nous tenons à porter dans nos recherches et notre posture pédagogique.

5. Publications - participation à des congrès/colloques 2022/2023 :

Outre la production de l'article :

Kepka, S., Lersy, F., Godet, J., Blanc, F., Bilger, M., Botzung, A., Kleitz, C., Merignac, J., Ohrant, E., **Garnier, F.**, Pietra, F., Noblet, V., Deck, C., Willinger, R., & Kremer, S. (2022). Cerebral and cognitive modifications in retired professional soccer players: TC-FOOT protocol, a transverse analytical. *BMJ* – 9 novembre 2022.

Nous avons également participé à deux tables rondes lors du congrès international de l'ostéopathie pour animaux « Symbiosteo2 » du 21 au 23 octobre 2022.

- *L'intérêt de l'universitarisation des formations en ostéopathie*
- *La recherche en ostéopathie*

6. Participation et intégration à des laboratoires de recherche : L'IRFO et le LISEC

Les écoles du réseau Franc'Ostéo, auquel appartient le COS, ont regroupé et renforcé leurs ressources scientifiques et techniques au sein d'un institut de recherche commun. Le but de l'IRFO est de contribuer à la production de savoirs, en tentant d'identifier et de formaliser les savoirs traditionnels et de les confronter aux connaissances scientifiques actuelles venant de plusieurs disciplines. Les membres de l'IRFO espèrent ainsi contribuer à mieux identifier les apports et les limites de la discipline ostéopathique.

Aussi, l'IRFO s'est fixé les objectifs suivants pour les trois années à venir :

- ✓ Développer une activité de recherche dédiée à la compréhension, à l'évaluation et à l'amélioration du métier ainsi qu'à l'innovation de ses pratiques de soins.
- ✓ Structurer un réseau stable de partenariats avec la recherche publique universitaire et hospitalière.

- ✓ Accompagner les professionnels et les étudiants du réseau Franc'Ostéo dans le montage et la conduite de thèses de doctorat et de masters.
- ✓ Développer une activité de recherche dédiée à la compréhension, à l'évaluation et à l'amélioration du métier ainsi qu'à l'innovation de ses pratiques de soins.
- ✓ Structurer un réseau stable de partenariats avec la recherche publique universitaire et hospitalière.
- ✓ Accompagner les professionnels et les étudiants du réseau Franc'Ostéo dans le montage et la conduite de thèses de doctorats et de masters.

C'est dans le cadre de l'IRFO qu'un projet de recherche est actuellement à l'étude : le projet O2TONE dont l'objectif principal serait d'évaluer l'effet d'une prise en charge en ostéopathie sur l'état fonctionnel de patients présentant des rachialgies.

Notre enseignant chercheur Franck Garnier, Docteur en sciences de l'éducation, est rattaché au LISEC en tant que chercheur associé.

Le **LISEC** regroupe une soixantaine d'enseignants-chercheurs et près d'une centaine de doctorants en Sciences de l'Éducation et de la Formation, en Sciences de l'Information et de la Communication, et en Psychologie, en poste dans les différents établissements universitaires d'Alsace et de Lorraine que sont l'Université de Strasbourg, l'Université de Haute Alsace et l'Université de Lorraine. Franck Garnier participe ainsi régulièrement aux travaux du laboratoire et postule à l'encadrement d'étudiants en Master et en thèse.

7. Partenariat avec l'Université de Haute Alsace dans le cadre de la mise en place du DUFO :

Depuis quatre années, le COS Europe est partenaire avec l'UHA d'un diplôme d'université visant à renforcer les compétences des formateurs en ostéopathie. Cette formation ouverte depuis trois ans est gérée d'un point de vue administratif et pédagogique par le COS Europe. Le DU renforce la présence des ostéopathes dans le monde universitaire.

A l'heure de la professionnalisation et de l'universitarisation des professions de la santé et du soin, se pose légitimement la question de la place de l'ostéopathie dans le système de formation universitaire. Une réflexion est actuellement menée sur une possible intégration de l'ostéopathie dans une filière universitaire en proposant un Master 2 pour les ostéopathes diplômés voulant intégrer le monde de l'enseignement et de la recherche. Le projet de master proposera 4 parcours à savoir :

- Parcours 1 : Les sciences de l'éducatons appliquées à l'ostéopathie
- Parcours 2 : Histoire et épistémologie de l'ostéopathie
- Parcours 3 : Recherche qualitative et quantitative en ostéopathie
- Parcours 4 : Management

Dans le cadre de la création du DUFO un article est en préparation montrant les bénéfices sur le terrain de sa mise en œuvre, allant bien au-delà des obligations réglementaires pour être formateur en école d'ostéopathie.

5. LES ENQUÊTES DE SATISFACTION DES ETUDIANTS

5.1 Sur la qualité des enseignements

Les enseignements sont évalués chaque année par les étudiants. Un document de planification des enquêtes est renseigné par le coordinateur pédagogique en début d'année scolaire.

La grande majorité des unités d'enseignement concernant le référentiel 2014 est évaluée.

Pour chaque UE dont le volume horaire est supérieur à 60 heures, nous procédons également à une évaluation individuelle de chaque formateur intervenant dans l'unité d'enseignement.

Dans le cas d'une UE dispensée par plusieurs formateurs, il est de l'appréciation du coordinateur pédagogique d'évaluer ou non un enseignant en fonction du volume horaire effectivement enseigné dans l'UE.

Les étudiants répondent à un questionnaire concernant l'UE dans sa globalité et à un questionnaire pour chaque enseignant.

Les évaluations sont faites au terme de l'enseignement.

Les étudiants répondent aux enquêtes de satisfaction en ligne, de manière anonyme avec recueil des données via un logiciel prestataire : Dragn'survey. Ces données sont rassemblées et organisées et donnent lieu à un fichier PDF ou EXCEL conservé dans le CLOUD interne au COS.

Les critères d'évaluation pris en compte sont les suivants :

- Respect des plans de cours
- Objectif de l'enseignement clairement défini et respecté
- Planning et rythme des cours
- Supports de cours
- Disponibilité de l'enseignant
- Compétences du formateur

Cette procédure est effectuée dans la mesure du possible dans l'établissement, en présence de la promotion complète avec recueil des données en temps réel afin d'optimiser les taux de retour aux questionnaires (idéalement 80% de retours/étudiants présents).

Un document synthétique rassemblant les résultats par UE avec les enseignants concernés est élaboré par la direction pour l'ensemble des promotions et conservé dans le CLOUD.

Les UE ou enseignants dont les taux de satisfaction sont inférieurs à 70% seront analysés précisément par le coordinateur pédagogique concerné et feront l'objet d'un suivi d'actions correctives éventuelles.

Les taux compris entre 70 et 80% devront faire l'objet d'une vigilance du coordinateur pédagogique.

Ces évaluations seront également utilisées lors des entretiens annuels des enseignants.

Une procédure spécifique de suivi et d'évaluation des nouveaux formateurs est également mise en œuvre durant la première année de leur enseignement.

Le nouveau dispositif d'évaluation des enseignements en 22/23 est basé sur :

1. Un questionnaire d'auto-évaluation, sur une séquence au choix

Ce questionnaire contribue à **10%** de la note finale pour le formateur.

Les résultats obtenus sont regroupés dans le tableau ci-dessous.

Autoévaluation	
Promo	Note Enseignant (en %)
P1	91,02
P2	89,88
P3	94,88
P4	91,71
P5	94,29
Moyenne	92,36

La présentation et l'envoi du questionnaire en début d'année ont permis aux enseignants de mieux cibler leur enseignement et répondre aux attentes pédagogiques spécifiques du formateur souhaité au sein de l'établissement.

2. Les formations DU, masters, post-graduées... suivies par les enseignants

Les formations additionnelles, en interne ou en externe à l'établissement, renforcent la qualité de la pédagogie.

Ces formations contribuent à **20%** de la note finale pour le formateur.

60 enseignants, parmi les 77 enseignants interrogés de l'établissement, ont suivi une formation liée à la pédagogie, l'ostéopathie ou leur spécialité.

3. Le retour enseignant et participation aux ateliers proposés par l'équipe pédagogique

Tout au long de l'année, des ateliers pédagogiques sont animés par les coordinateurs, par le responsable clinique, le docteur Garnier, responsable du pôle mémoire ou un/une enseignant(e).

Les enseignants sont invités à participer à ces ateliers pédagogiques ayant pour but de les aider à mieux comprendre certains aspects, à les accompagner dans des sujets spécifiques et à les familiariser avec les outils pédagogiques de l'établissement.

La participation aux ateliers contribue à 20% de la note finale pour le formateur.

34 enseignants, parmi les 77 enseignants de l'établissement, ont participé au moins à un des 6 ateliers proposés.

4. Le questionnaire à destination des étudiants davantage orienté sur l'évaluation des pratiques pédagogiques éprouvé en 2021/2022 tel que présenté ici plus haut

Le questionnaire a déjà été éprouvé en 2021/2022 notamment, il contribue à **30%** de la note finale pour le formateur.

Les résultats obtenus pour les différentes promotions sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Evaluations Etudiants	
PROMO	Taux de satisfaction (en %)
P1	88,71
P2	94,44
P3	94,57
P4	89,04
P5	83,58
Moyenne	90,07

6 enseignants ont obtenu un taux de satisfaction inférieur à 70% - Un tableau de synthèse les concernant est présenté en annexe.

5. L'évaluation par les coordinateurs

Cette évaluation se base sur une échelle de notation composée de 10 critères.

Tous les enseignants sont informés de la grille de notation utilisée par les coordinateurs. Cette grille d'évaluation est complétée par l'ensemble des coordinateurs.

Cette grille de notation contribue à **20%** de la note finale pour le formateur.

Les résultats sont tout à fait satisfaisants : le taux global des coordinateurs est de 94.06%.

5.2 Sur le cadre de travail

Le COS réalise annuellement, en plus de l'évaluation des enseignements et des enseignants, une enquête de satisfaction des étudiants du COS sur leur cadre de travail.

Les résultats au 17 juin 2023 de l'enquête lancée en mai 2023 avec l'outil de sondage en ligne « Drag'n Survey » sont les suivants :

Enquête satisfaction étudiants 2023

Taux de retour de 29% (147 réponses sur 508 étudiants interrogés au 17/06/2023)

Taux moyen global de satisfaction : 84,6 %

Taux de satisfaction supérieur à 80 % :

- Accueil de la direction : 87,7%
- Efficacité de la direction : 80%
- Accueil de l'équipe administrative : 97,8%
- Ecoute de l'équipe administrative : 99,3%
- Efficacité équipe administrative : 96,4%
- Accueil équipe coordinateurs et responsable clinique : 100%
- Ecoute équipe coordinateurs et responsable clinique : 97,8%
- Efficacité équipe coordinateurs et responsable clinique : 94,2%
- Fonctionnalité des locaux : 81,2%
- Matériel pédagogique adéquat : 82,6%

Taux de satisfaction entre 70 et 80 % : vigilance

- Equipement : 74,6%
- Matériel pédagogique suffisant : 73,9%
- Etat du matériel pédagogique : 73,9%

Taux de satisfaction inférieur à 70 % : action corrective

- Propreté locaux : 62,3%
- Ecoute de la direction : 67,9%